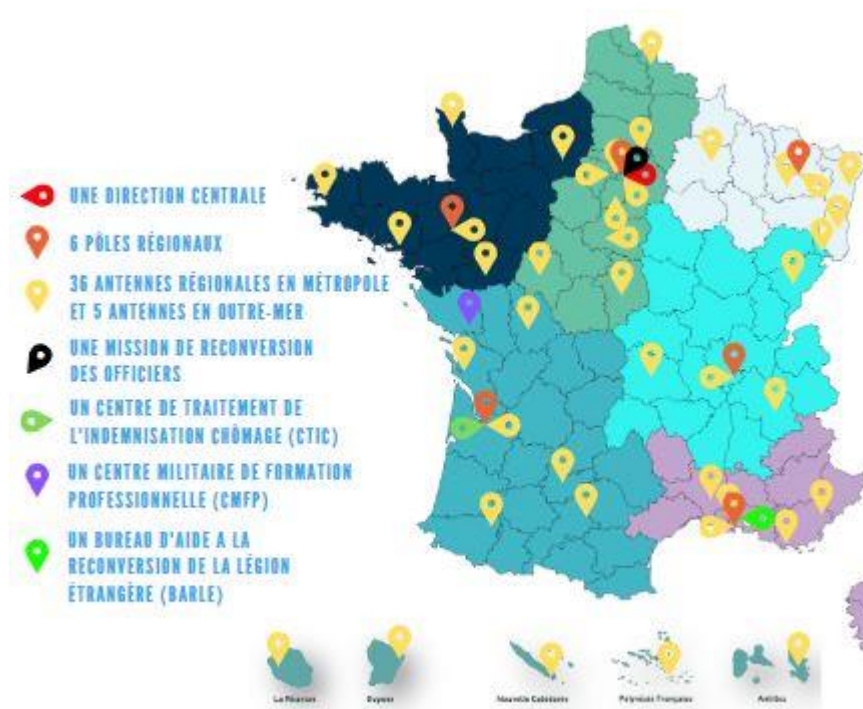


QUI SOMMES-NOUS ?

Opérateur unique de reconversion du ministère des Armées, Défense mobilité accompagne chaque année vers l'emploi plus de 14 000 militaires et civils des armées en transition professionnelle ainsi que les conjoints des ressortissants des armées et de la gendarmerie nationale.

Défense mobilité est aujourd'hui présent sur 80 sites répartis sur tout le territoire national y compris en outre-mer:

- 1 direction centrale, à Paris (Fort-Neuf de Vincennes) ;
- 6 pôles régionaux, à Bordeaux, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes avec un réseau d'antennes en métropole, 5 antennes en outre-mer, le bureau d'aide à la reconversion de la Légion étrangère (BARLE) à Aubagne ainsi qu'une mission de reconversion des officiers (MRO) disposant d'une antenne « cadres supérieurs » (ACS), à Paris (Fort-Neuf de Vincennes) ;
- 1 centre militaire de formation professionnelle (CMFP), à Fontenay-le-Comte ;
- 1 centre d'expertise et de traitement de l'indemnisation chômage (CETIC), à Bordeaux.



 N°Vert 0 800 64 50 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

<https://www.defense-mobilite.fr/>
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



Défense mobilité est un service de proximité composé de 300 conseillers en transition professionnelle répartis dans les antennes, dont 50 d'entre eux sont spécialisés dans l'accompagnement à la transition professionnelle des militaires blessés, notamment psychiques.

Grâce à leur expertise, ces conseillers proposent un accompagnement « sur mesure » permettant de définir un projet professionnel réaliste et solide, en adéquation avec les compétences du militaire et le marché du travail, afin de retrouver rapidement un emploi dans le secteur public ou privé tout en tenant compte de la blessure physique ou psychique du militaire.

Pour ce faire les conseillers peuvent mettre en œuvre diverses prestations telles que l'élaboration d'un bilan professionnel, des formations professionnelles qualifiantes ou des stages en entreprise, la validation des acquis de l'expérience (VAE), des conseils pour rédiger CV et lettres de motivation, la préparation aux entretiens d'embauche, des aides à la création ou à la reprise d'entreprise...

POURQUOI PROPOSER UN STAGE A UN MILITAIRE BLESSE ?

Dans le cadre de la clause sociale du militaire blessé, le stage réalisé participe à la phase d'élaboration du projet professionnel du militaire en lui permettant de découvrir un métier, un secteur d'activité, le monde de l'entreprise et de confirmer un projet professionnel. C'est également lui permettre de se projeter dans l'avenir et ainsi favoriser sa reconstruction, notamment psychique, et sa resocialisation.

Pour l'entreprise c'est l'occasion de rencontrer des hommes et des femmes qui ont choisi de servir les armées, qui souffrent aujourd'hui d'une blessure contractée en service et qui constituent un vivier de personnels de grande valeur possédant un savoir dispensé dans des écoles et des centres de formation reconnus, un savoir-faire, fruit de l'expérience acquise dans un environnement opérationnel, un savoir-être, des valeurs communes : disponibilité, adaptabilité, sens de l'engagement, résilience, discipline, esprit d'équipe, rigueur, sens du service, etc. Ils possèdent également des compétences managériales et techniques souvent transposables au sein des entreprises¹.

¹ Plus de 400 métiers sont exercés au sein des armées dans des domaines aussi divers que l'encadrement, l'électronique, l'informatique, la mécanique, la logistique, la maintenance, le transport, la protection de site, les services à la personne et à la collectivité, etc.

COMPRENDRE LA BLESSURE D'UN MILITAIRE

L'exercice du métier de militaire peut conduire à exposer sa vie. Chaque année, des dizaines de militaires sont touchés dans leur chair ou marqués psychiquement par la dureté des engagements.

Pour favoriser leur intégration dans une entreprise, comprendre leur blessure est nécessaire.

LA BLESSURE PHYSIQUE

Les blessures physiques peuvent intervenir lors d'une opération ou lors de la préparation opérationnelle.

Lors d'une opération, ces blessures interviennent majoritairement à la suite d'une explosion et engendrent des lésions multiples et pénétrantes qui nécessitent une prise en charge médico-chirurgicale longue et complexe. Nombreux sont ceux qui ne pourront pas reprendre une activité militaire et s'orienteront vers un retour à la vie civile avec des séquelles fonctionnelles physiques² ou cognitives³. Cette blessure physique s'accompagne souvent d'une blessure psychique.

Les blessures contractées lors d'une préparation opérationnelle sont souvent moins graves mais peuvent entraîner une radiation pour inaptitude définitive à l'exercice du métier militaire.

LA BLESSURE PSYCHIQUE

Les blessures psychiques peuvent être liées aux blessures physiques mais également à des événements particulièrement « traumatisants »⁴.

Le symptôme le plus courant est celui du stress post-traumatique⁵ qui se caractérise par des périodes d'apaisement qui succèdent à des périodes de mal-être plus ou moins intenses.

Les blessés psychiques sont pris en charge et suivis par le Service de santé des armées pour leur parcours de soins, par des acteurs institutionnels du ministère pour leur parcours de « reconstruction » (reconstruction par le sport par exemple) puis par le service spécialisé en matière de reconversion, Défense mobilité, pour leur parcours d'accès à l'emploi privé ou public.

Leur identité sociale et professionnelle ne doit néanmoins pas se limiter à celle de « blessé ». La bonne intégration de ces militaires dans une entreprise et leur épanouissement professionnel passeront par de la bienveillance, de l'écoute et l'absence de stigmatisation. Cet épanouissement en milieu professionnel participe de leur réhabilitation psychosociale et de leur guérison.

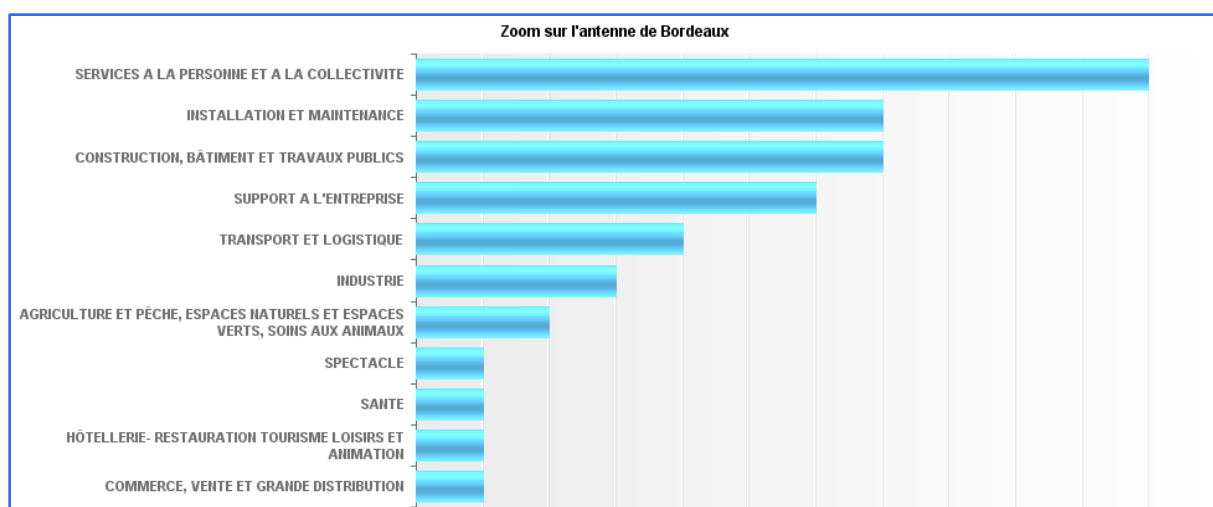
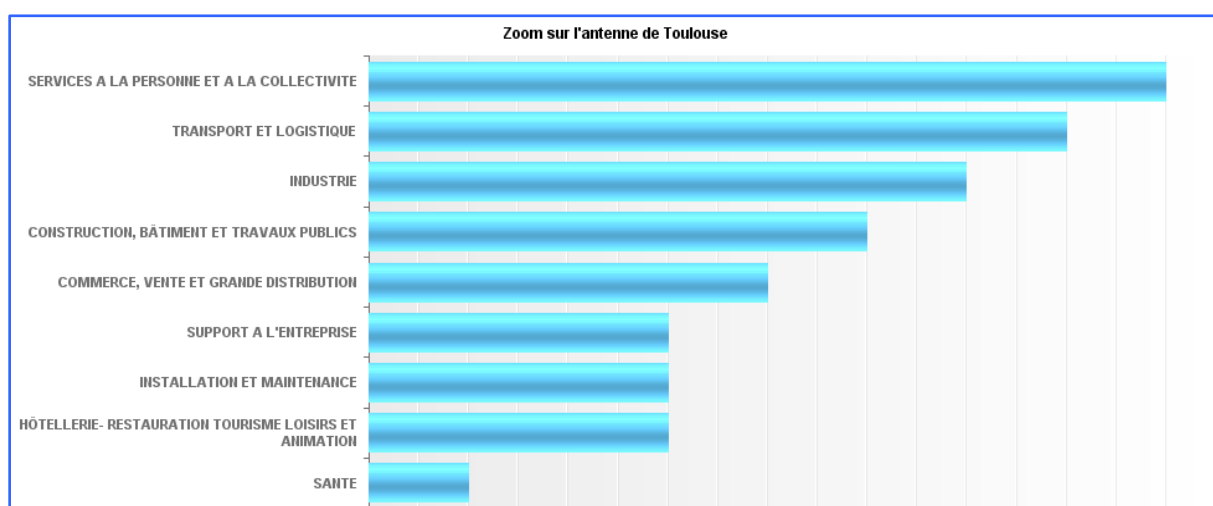
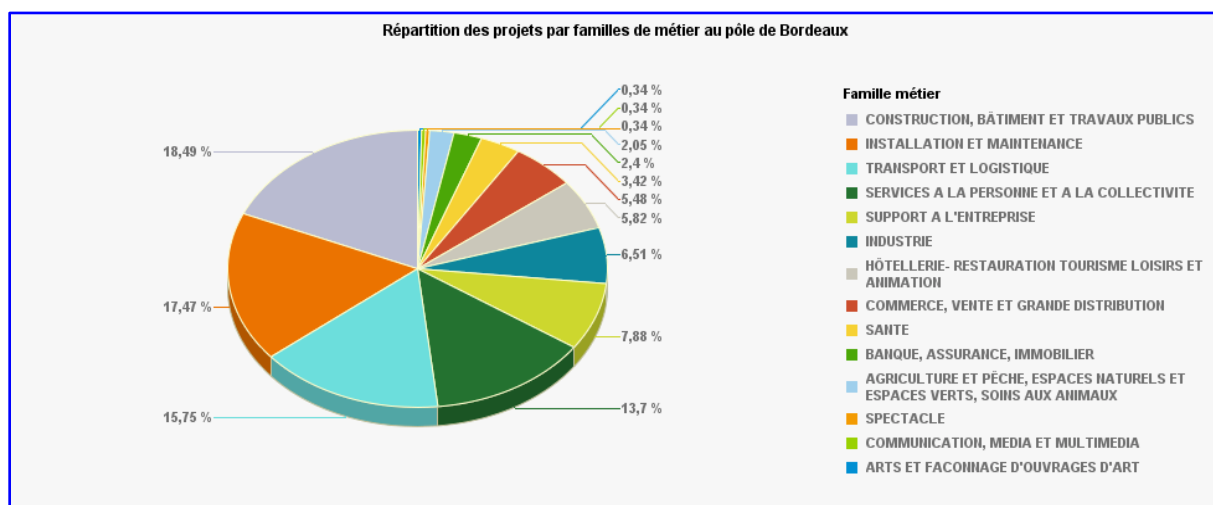
² Marche avec canne, fauteuil roulant.

³ Troubles de la concentration ou de la mémoire secondaires à un traumatisme crânien par exemple.

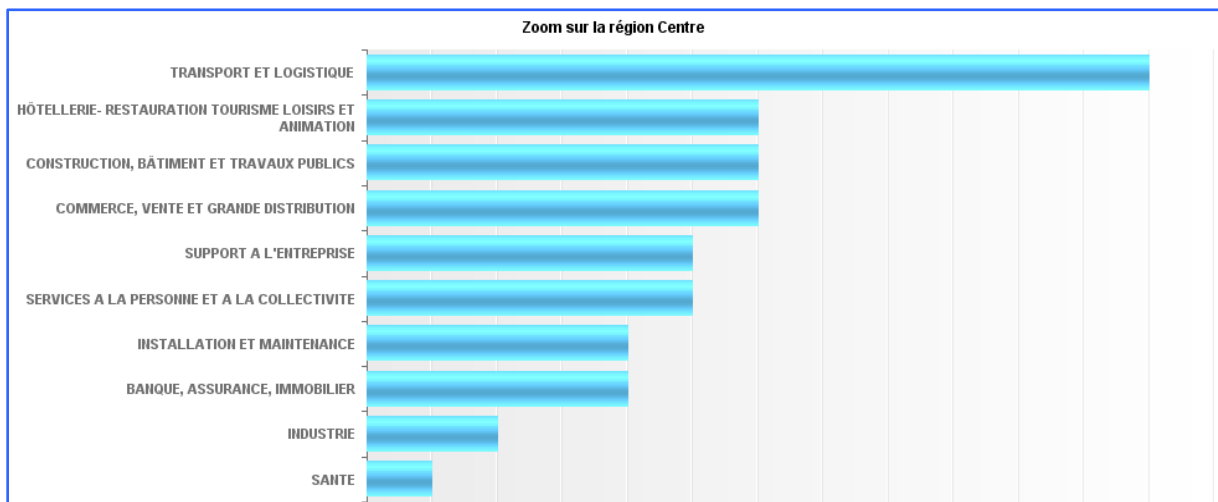
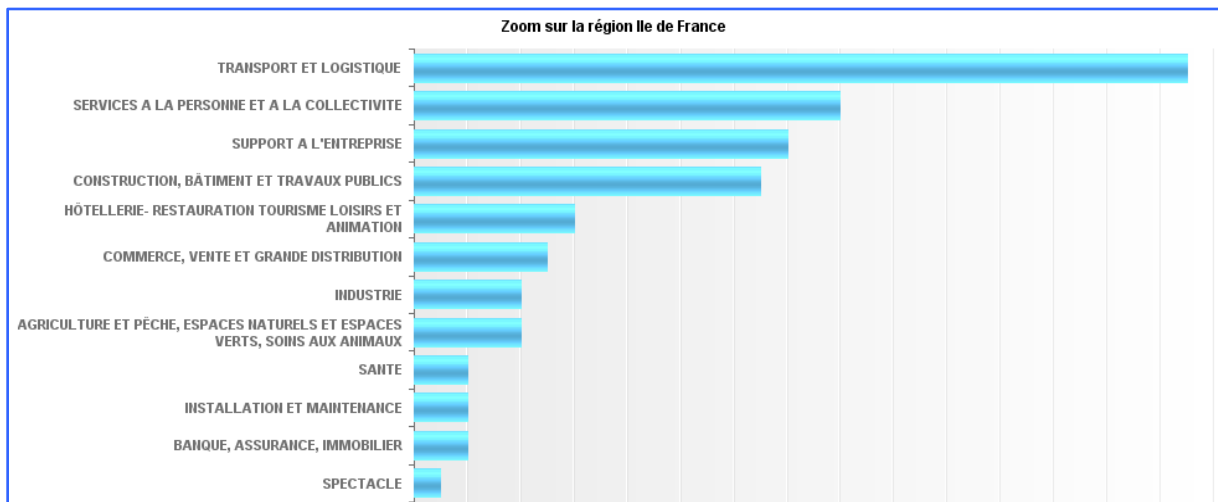
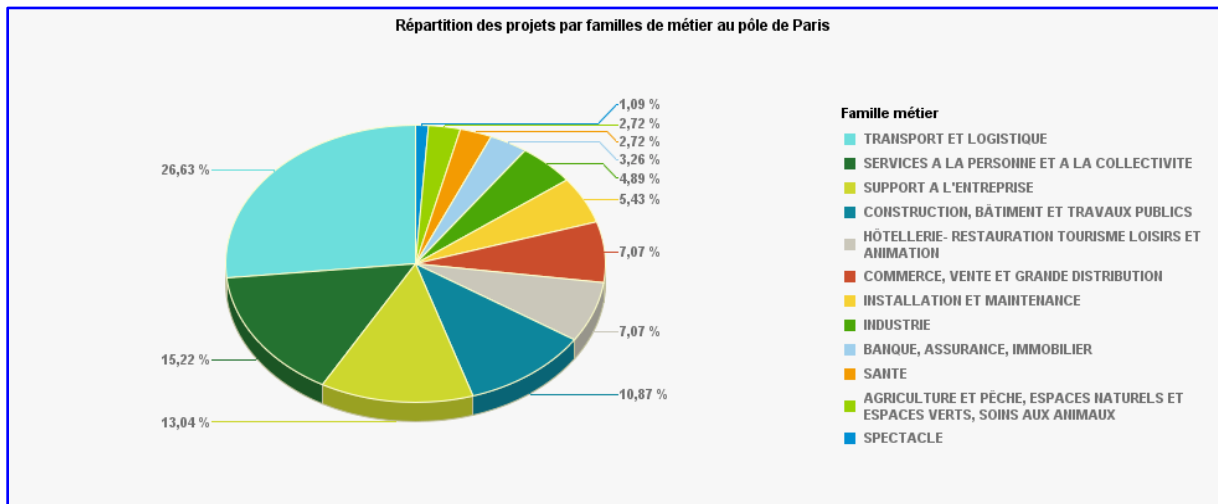
⁴ Perte brutale d'un camarade lors d'un combat, témoin de scènes insoutenables, etc.

⁵ Syndrome de stress post-traumatique (SSPT) : cauchemars et flashs visuels en lien avec l'événement traumatisant, troubles anxieux, parfois dépression, certaine irritabilité dans les relations familiales, sociales ou professionnelles.

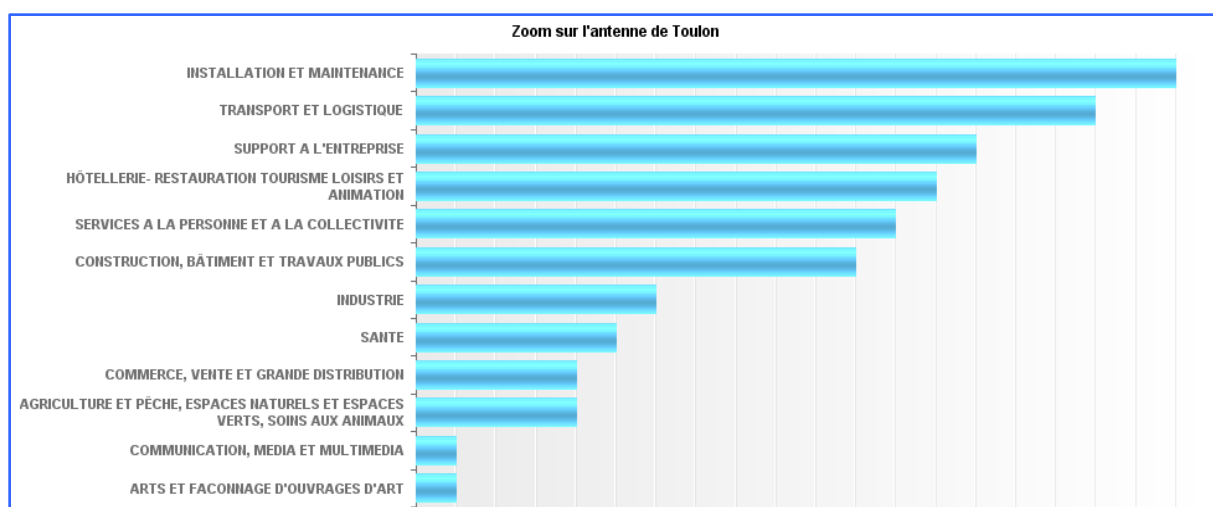
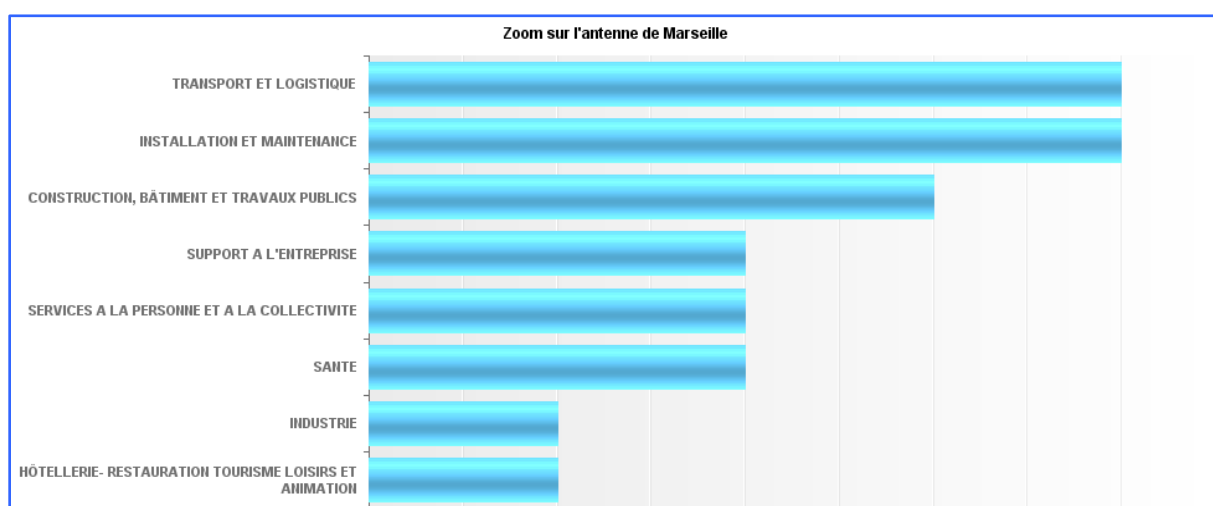
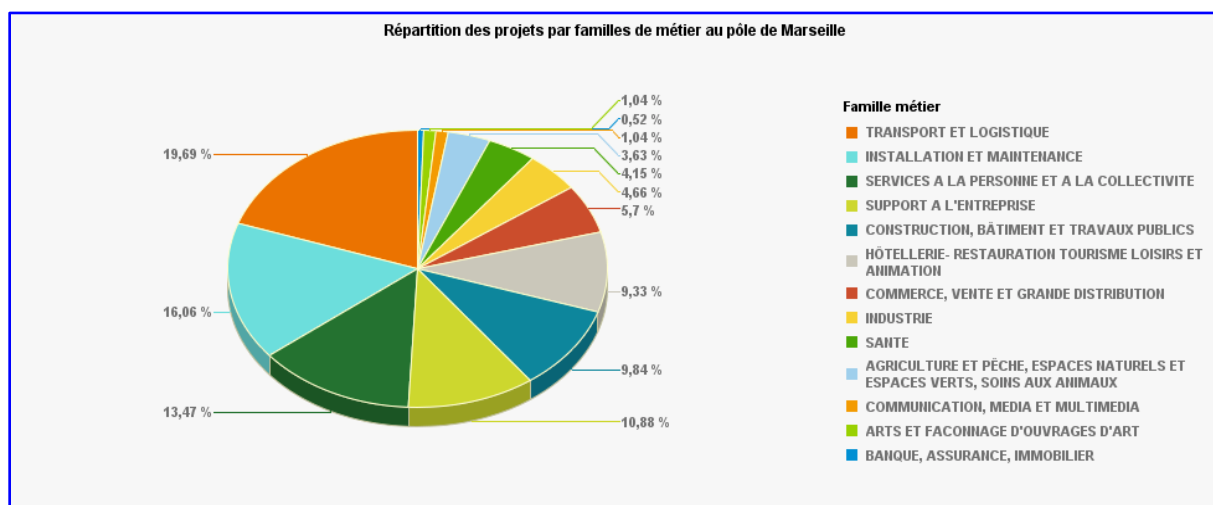
Pôle Défense mobilité de BORDEAUX
(Toulouse_Poitiers_Bordeaux_Pau_Rochefort_Montauban)



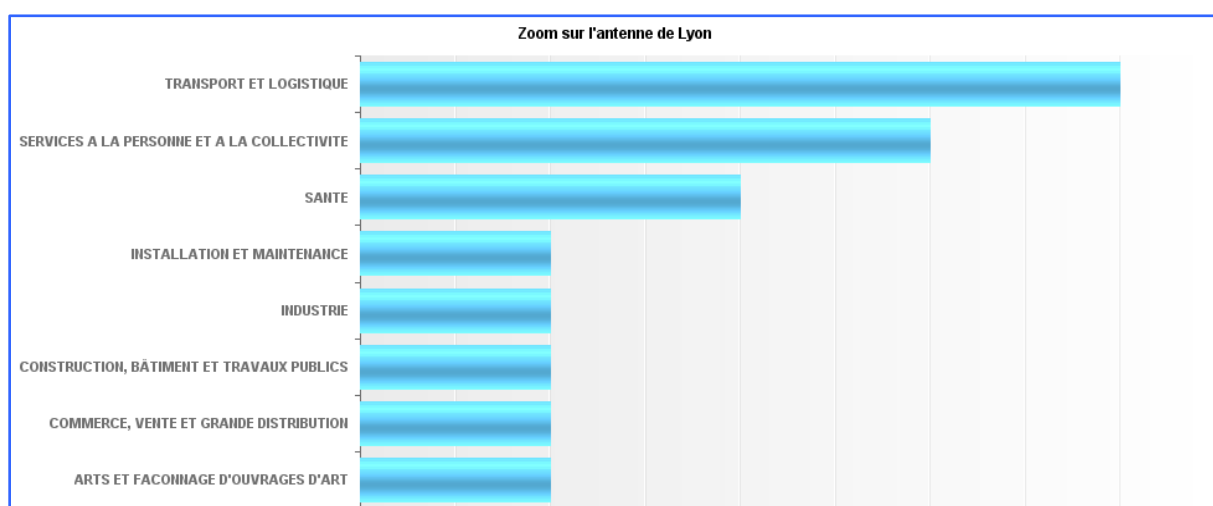
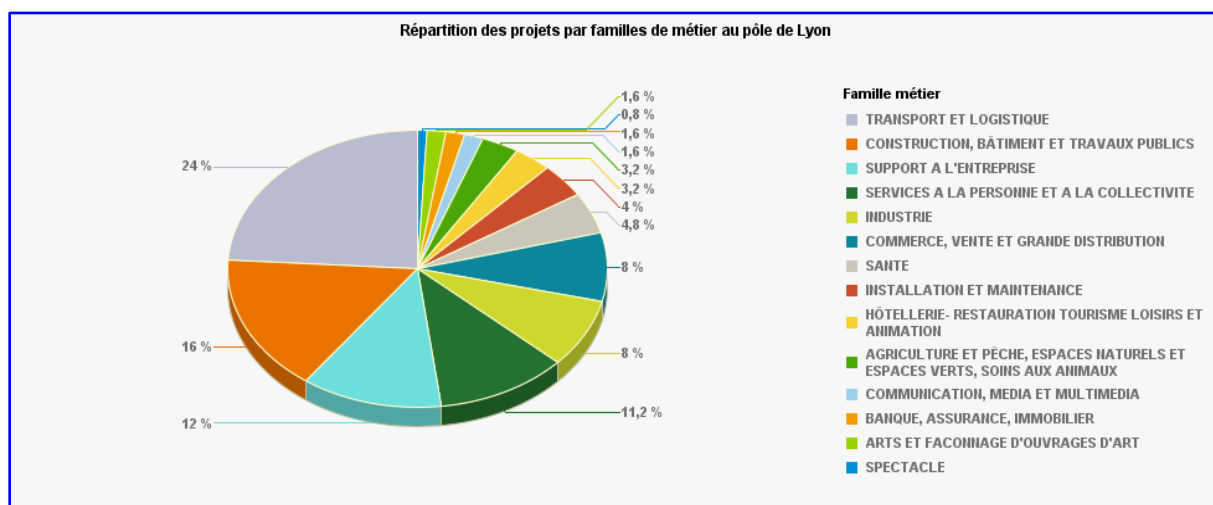
Pôle Défense mobilité de PARIS
(Vincennes_Paris-Balard_Versailles_Creil_Montlhéry_Lille_Tours_Orléans_Bourges_ et Outre-Mer)



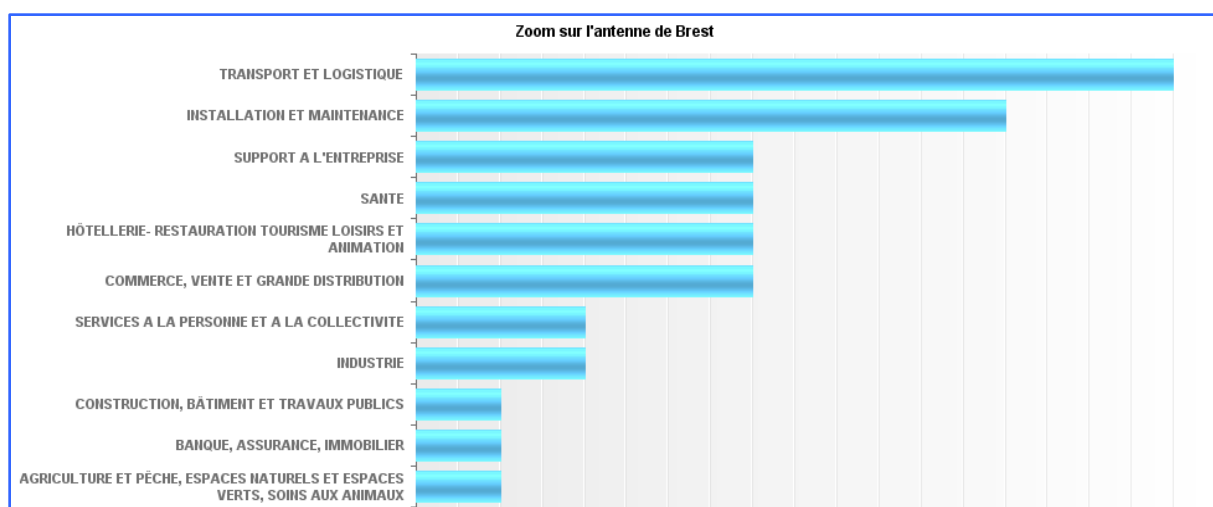
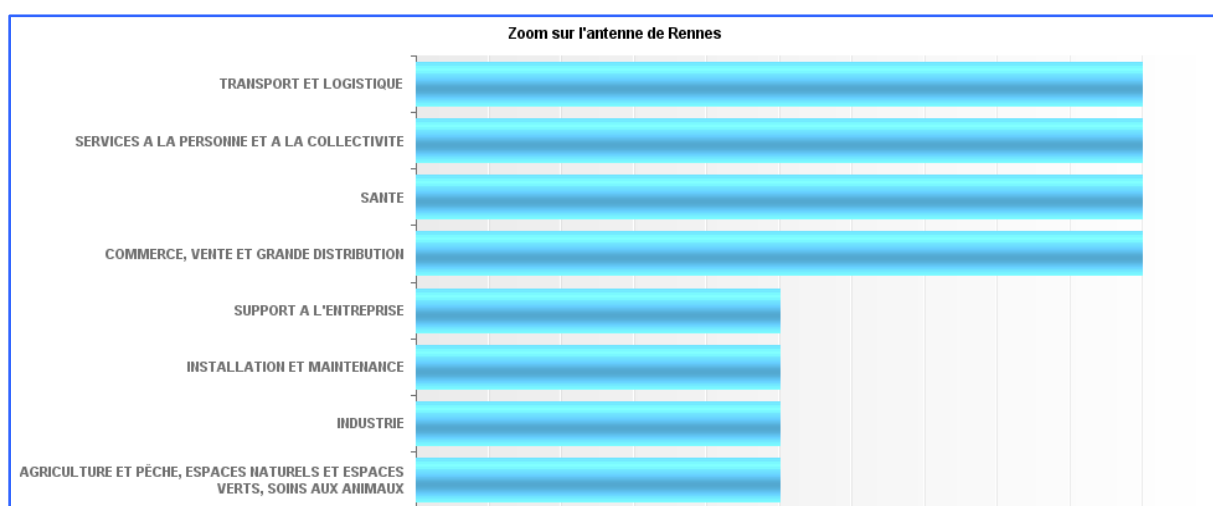
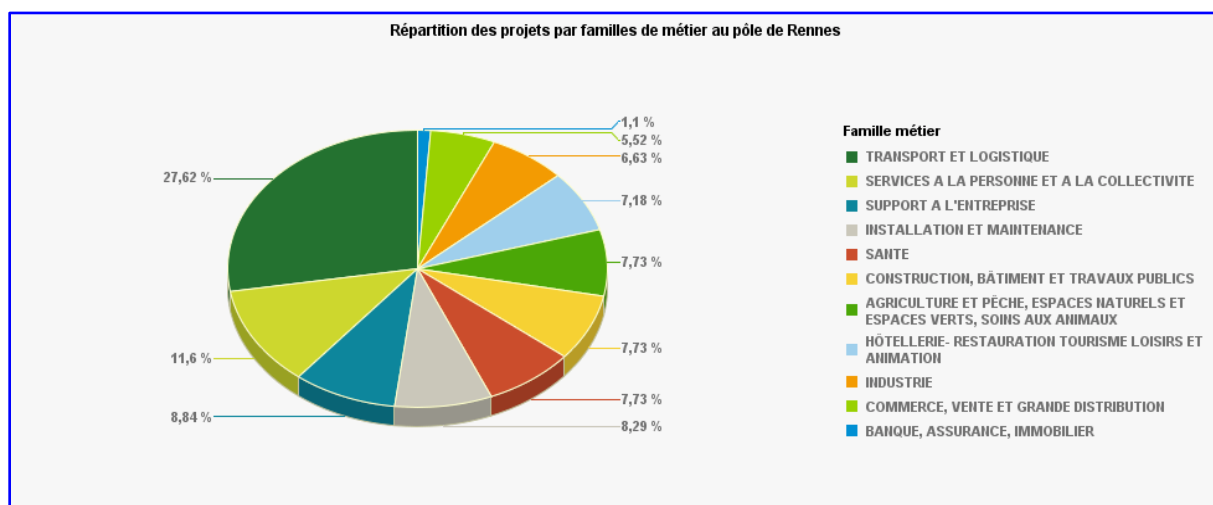
Pôle Défense mobilité de **MARSEILLE** (Toulon_Draguignan_Marseille_Nîmes_Istres)



Pôle Défense mobilité de **LYON** (Grenoble_Clermont-Ferrand_Besançon_Lyon)



Pôle Défense mobilité de **RENNES**
(Brest_Lorient_Evreux_Angers_Cherbourg_Rennes_Vannes)



Pôle Défense mobilité de **METZ** (Metz_Nancy_Mourmelon_Strasbourg_Meyenheim)

